Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Utilisation-des-ressources

4 septembre 2014

Utilisation des ressources

Sur un budget d'environ 1 120 000 €, le Réseau "Sortir du nucléaire" consacre 100 % de son énergie à sortir du nucléaire ! Le graphique ci-dessous présente les grandes thématiques que la fédération met en œuvre. La catégorie "Actions et campagnes, mobilisation" est un axe majeur de notre travail, et nécessite le soutien de l'ensemble des autres catégories. Cette catégorie comprend également l'ensemble de nos actions juridiques. L'action juridique du Réseau "Sortir du nucléaire", bien que de plus en plus liée aux campagnes nationales, reste largement maîtrisée, grâce à un bon suivi des actions par le Comité juridique, alors que nos victoires sont en augmentation !

La communication et l'information grand public représentent un grand pan de notre activité avec 20% de nos charges. Cela inclut à la fois le travail sur la revue, sur nos différents courriers de campagnes ainsi que l'activité de communication avec les médias, le web et les réseaux sociaux. La vie démocratique et fédérative de l'association représente le socle de toute notre action. Elle représente 4% des frais.

Les frais de fonctionnement (secrétariat, comptabilité, stratégie financière, informatique) sont au service de l'action du Réseau, que ce soit les actions, les campagnes, la mobilisation ou l'information grand public.

Répartition de nos dépenses au cours de l'exercice 2015-2016

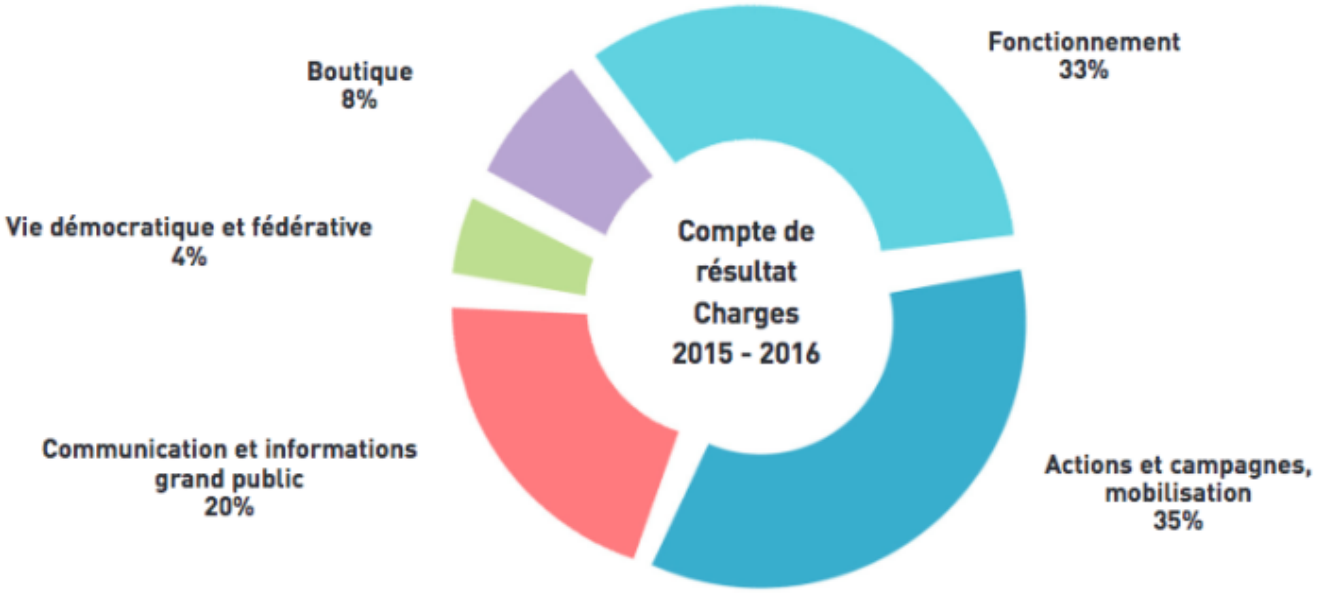

Au-delà des chiffres financiers, 2016, c’est aussi :

- 60 000 revues diffusées par an
- Près de 40 000 personnes sensibilisées dans notre campagne " Nucléaire : Arrêtons les frais"
- De nombreuses pétitions et cyberactions pour s’insurger ensemble contre les décideurs pro-nucléaires !
- Une dizaine de victoires juridiques en 3 ans
- Plus de 60 000 signataires de la charte
- Une newsletter de 130 000 contacts
- Des dizaines de communiqués de presse et conférences de presse, d’actions, de mobilisations…